

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 466

présenté par  
M. Simian

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.